

RIESENBERGER, Dieter, *Für Humanität in Krieg und Frieden. Das Internationale Rote Kreuz 1863-1977*

Catherine Maurer



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/2103>

DOI : [10.4000/ifha.2103](https://doi.org/10.4000/ifha.2103)

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Catherine Maurer, « RIESENBERGER, Dieter, *Für Humanität in Krieg und Frieden. Das Internationale Rote Kreuz 1863-1977* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 01 janvier 1993, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/2103> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.2103>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

©IFHA

RIESENBERGER, Dieter, *Für Humanität in Krieg und Frieden. Das Internationale Rote Kreuz 1863-1977*

Catherine Maurer

- 1 L'ouvrage de Dieter Riesenberger, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paderborn, constitue la première synthèse « scientifique » sur l'histoire de la Croix-Rouge Internationale, des origines jusqu'en 1977 (date des dernières modifications apportées aux conventions de Genève). De manière paradoxale, la plus grande organisation non-gouvernementale du monde, qui compte aujourd'hui 149 sociétés nationales et 210 millions de membres, n'avait en effet jusqu'ici guère attiré l'attention des chercheurs, peut-être découragés par l'accès difficile aux archives de l'organisation. Seul Jean-Claude Favez a pu, fort récemment, exploiter de manière exhaustive les fonds concernant l'attitude de la Croix-Rouge face à l'existence des camps de concentration et du génocide juif (voir son étude magistrale : *Une mission impossible? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, Lausanne, 1988).
- 2 L'objectif de D.R. n'est pas de proposer une somme définitive sur l'organisation genevoise, mais plutôt d'esquisser un cadre général pouvant servir à des travaux futurs. L'auteur utilise néanmoins des documents de première main (archives et surtout publications de l'organisation) et se place nettement dans la perspective de ses recherches antérieures sur le mouvement de la paix (voir sa *Geschichte der Friedensbewegung in Deutschland*, Göttingen, 1985): de quelle nature ont été les réflexions de la Croix-Rouge sur ce problème? Comment a-t-elle conçu son action dans ce domaine, se ménageant ainsi un rôle non négligeable dans les relations internationales?
- 3 Ces interrogations constituent l'armature d'une synthèse claire et concise, qui offre tous les renseignements nécessaires sur une organisation finalement assez mal connue. L'auteur retrace ainsi les origines de la Croix-Rouge (en remettant à sa juste place l'événement « fondateur » de la bataille de Solferino, qui aurait été certes un facteur

important, mais non déterminant de l'oeuvre imaginée par Henri Dunant), la consolidation apportée par le premier conflit mondial et le processus conduisant, dans l'entre-deux-guerres, à la mise en place définitive de l'institution « Croix-Rouge Internationale » - CRI. C'est en 1928 en effet qu'est créée la communauté contractuelle, toujours en vigueur aujourd'hui, qui regroupe le Comité International de la Croix-Rouge - CICR - (fondé en 1863), les différentes sociétés nationales - telle la Croix-Rouge française -, enfin la Ligue des sociétés nationales, fondée elle aussi en 1928.

- 4 Cette période constitue d'ailleurs à d'autres égards un moment décisif pour l'organisation : contribution essentielle à l'élaboration du droit humanitaire international, élargissement des champs d'activité, confrontation difficile avec les régimes totalitaires, en particulier le régime national-socialiste. Sur ce point, l'A., qui suit les analyses de J.C. Favez, ne dissimule pas les responsabilités de la CRI dans le quasi silence qui a entouré les exactions nazies, d'abord en Allemagne, puis dans l'ensemble de l'Europe, mais souligne aussi que des actions, sans doute trop timides ou trop limitées, ont tout de même été tentées, avant comme après 1939.
- 5 L'ouvrage consacre enfin une part importante à la période postérieure à 1945, qui voit l'organisation s'adapter aux nouvelles conditions de la vie internationale : création de l'ONU, multiplication des conflits dans le Tiers-Monde, risque de la guerre nucléaire. La CRI tire deux conséquences de ces évolutions : elle favorise d'une part l'élargissement des conventions de Genève aux victimes des guerres civiles, jusque là peu ou pas protégées par le droit international (voir les articles additionnels adoptés en 1977); d'autre part, elle décide de s'engager plus activement pour la paix dans le monde, estimant que sa tâche ne doit plus être seulement de panser les plaies nées de la guerre.
- 6 Au total, l'étude de D.R. est à la fois un instrument commode pour tous ceux que les activités de la Croix-Rouge intéressent et un excellent point de départ pour de nouvelles recherches sur l'organisation internationale. Conscient des faiblesses que peut comporter une synthèse relativement rapide, l'A. appelle d'ailleurs de ses voeux le débat historiographique : avis aux amateurs!
- 7 Catherine MAURER